

Dessin / atelier

Cycle : **Master**

Finalité : **Spécialisée**

Bloc : 1

Option : Dessin

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 645 h (21 h et demi / semaine)

Crédit : 32

Pondération : 20

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignants : Benoît Félix, b.felix@intra-esavl.be
Nicolas Kozakis, n.kozakis@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

■ L'étudiant devra être à même de conduire avec engagement et autonomie son propre programme de recherches, de réflexions et de réalisations dans le domaine du dessin. Il utilisera les moyens d'expression qu'il aura privilégiés dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde, à la société et aux héritages culturels, ce, avec le souci et l'exigence d'un artiste à part entière.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le contenu du cours dépend des choix personnels de l'étudiant.
- Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).
- Réalisation du projet et du dispositif de présentation.
- Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Partir des acquis et des questions propres à l'étudiant.
- Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.
- Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, mais aussi à celles d'autres époques ou d'autres cultures.
- Entretenir le développement d'une relation critique à leurs œuvres et aux œuvres en général par les étudiants au sein de l'atelier.
- Accompagner la mise en œuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.
- Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs, participation aux workshops organisés par les professeurs.
- Encourager et organiser des visites d'expositions.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (trois évaluations, constituant la cote professeur).
- Évaluation (La Cambre) *Workshop* : 5 crédits - *Transdisciplinarité* : 10 crédits - *Séminaire méthodologie de la recherche* : 5 crédits.
- Évaluation par un Jury externe en fin d'année de la présentation de l'ensemble du travail réalisé (cette évaluation constituant la cote de l'année). L'étudiant est présent pour défendre son travail.

Critères d'évaluation

- le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail : présence active, implication dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, respect des délais ;

- la pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle que du propos développé ;
- l'exigence dans la présentation ;
- la capacité à aiguïser son regard critique et son intelligence artistique faisant écho à sa curiosité intellectuelle ;
- la capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances (expositions, lectures, films, etc.) ;
- pertinence et intelligence du Projet artistique ;
- engagement et motivation dans la réalisation de celui-ci ;
- capacité à nourrir sa démarche d'une documentation réfléchie ;
- sens de la recherche, aptitude à évoluer dans son travail, archivage, questionnement, autocritique ;
- développement d'un langage personnel ;
- qualité de la présence dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, implication, participation active aux activités d'enseignement ;
- utilisation judicieuse des outils et des moyens d'expression liés au dessin ;
- intérêt pour les nouvelles technologies graphiques ;
- autonomie et cohérence de l'ensemble de la recherche ;
- appétit, curiosité et intérêt pour les différentes expressions artistiques actuelles ;
- présentation réfléchie et adéquate du travail ;
- conception et réalisation de la mise en espace et du dispositif technique d'installation ;
- capacité à argumenter et à défendre son travail devant un Jury en citant si nécessaire ses références et sources, artistes, auteurs, expositions, films, etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.